

Composition des jurys d'examen

Année universitaire 2025-2026

- VU** les articles L. 613-1, L. 712-2, L. 631-1 et suivants et R. 631-1 et suivants du Code de l'Éducation
- VU** le décret 17 décembre 1933 relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU** la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- VU** l'arrêté du 6 décembre 2019 portant sur la réforme de la licence professionnelle ;
- VU** la délibération de la CFVU n°2024-002 en date du 28 mars 2024 portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences de Licence professionnelle ;
- VU** la délibération n°CFVU 2024-004 du 19 septembre 2024 portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant sur l'élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-président·e·s en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** la délibération n°CFVU n°2025-005 en date du 18 septembre 2025 portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences de Licence et de Master ;
- VU** les propositions du Directeur de l'IAE Tours Val de Loire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen sont composés des personnes désignées ci-après :

LICENCE

MENTION GESTION

Parcours Sciences de gestion

Licence 1ère année

Président·e : Yoann VERGER
Membres : Mickaël DAVID
Anna DESMURS
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 2ème année

Président·e : Anna DESMURS
Membres : Mickaël DAVID
Yoann VERGER
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 3ème année

Président·e : Mickaël DAVID
Membres : Ana DESMURS
Yoann VERGER
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Parcours Management international

Licence 1ère année

Président·e : Yoann VERGER
Membres : Mickaël DAVID
Anna DESMURS
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 2ème année

Président·e : Anna DESMURS
Membres : Mickaël DAVID
Yoann VERGER
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 3ème année

Président·e : Mickaël DAVID
Membres : Ana DESMURS
Yoann VERGER
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Parcours Expérience en entreprise

Licence 2ème année

Président·e : Anna DESMURS
Membres : Mickaël DAVID
Yoann VERGER
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

Licence 3ème année

Président·e : Mickaël DAVID
Membres : Ana DESMURS
Yoann VERGER
Suppléant·e·s : Sandrine BOULERNE
Tannaz VAZIRI

LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Président·e : Fabien GERBAUD
Membres : Anna DESMURS
Clémence FERRIER

Suppléant·e·s : Anthony BATISSE
Karine DALLIER
Gautier GOND
Abdel-Malik OLA

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 4 novembre 2025

Pour le Président de l'Université et par
délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'université de TOURS' at the top and 'University of TOURS' at the bottom, with a stylized 'UT' logo in the center.

Stéphanie CARREZ